

Histoire et Patrimoine d'Archigny célèbre l'armistice du 11 novembre 1918

Cent ans jour pour jour, heure pour heure ! Les cloches carillonneront à 11 h, à l'unisson de toutes celles des communes qui feront ce geste de reconnaissance de l'arrêt d'un conflit si meurtrier. Il ne faut pas célébrer la guerre mais la paix revenue ce jour-là, célébrer tous ces hommes morts pour que vivent, après eux, des générations dont nous faisons partie.

HPA lancera la sonnerie des cloches à 11 h pour commémorer la signature de l'Armistice.

Après notre sonnerie pour la libération se tiendra la cérémonie au monument aux morts : discours du maire puis dépôt de gerbe, chant de la Marseillaise et énumération des noms figurant sur la stèle par les enfants de l'école primaire d'Archigny. Un arbre sera également planté par les enfants pour commémorer l'Armistice au village des Bouchaux, bien que ce lieu soit une malheureuse référence d'un fait de la Seconde Guerre mondiale. Un discours du maire sera dit, comme habituellement à la stèle des Bouchaux en mémoire de Georges Poisay, revenu indemne en 1919 et exécuté par les Allemands à La Roche-Posay en 1944.

Le pot du maire sera servi à 13 h dans la salle du conseil.

Nous avons contacté le président de l'ACCA d'Archigny pour un arrêt de tirs symbolique. Cette proposition a été acceptée et les chasseurs cesseront le feu de 11 h à 12 h ce 11 novembre.

Notre association organise, pour cette importante journée, une exposition comportant des objets de la vie militaire et de la vie civile qu'il ne faut pas écarter de cette période difficile. Pas moins de 250 objets, 150 documents et photos, 80 livres et revues appartenant à des membres de notre association seront exposés dans la salle des fêtes d'Archigny, de 11 h à 18 h. Nous aurons le plaisir d'exposer également quelques sculptures se rapportant à la guerre, prêtées par Gilles Fromontel,

A 15 h, une projection du magnifique film conçu par les membres du CCHA décrira la vie des poilus, dont certains d'Archigny. En préambule, notre conteur, Michel Dubois, chantera la « chanson de Craonne ».

Au « Café de la Victoire » pourront être dégustés crêpes et gâteaux faits maison et des boissons froides ou chaudes seront servies comme jus de fruits, chocolat et vin chauds. Tout à 50 ct.

Tous les bénévoles présents seront habillés début XX^e s (marchand de bestiaux, maréchal-ferrant, infirmière, femmes et hommes ruraux ou citadins)

L'entrée est gratuite.